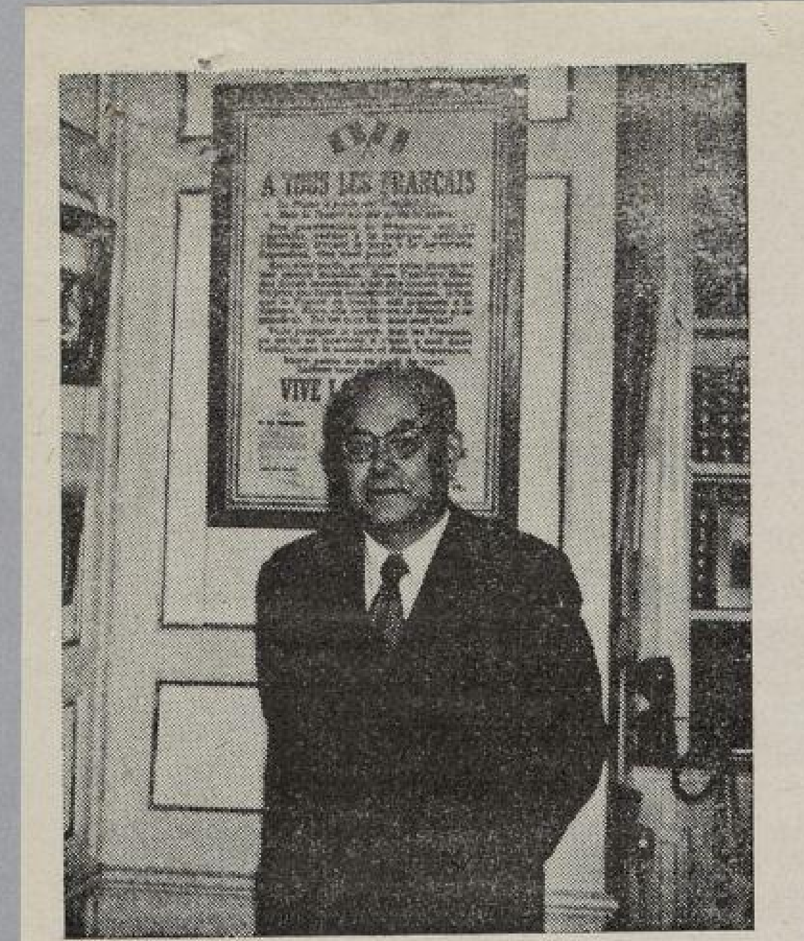


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

2e Circonscription de ROCHEFORT - COURÇON

Albert BIGNON candidat de l'Union des Républicains de Progrès pour le soutien de Georges POMPIDOU

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

L'ENJEU DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EST CETTE FOIS D'UNE IMPORTANCE CAPITALE.

LES FRANÇAIS VONT AVOIR A FAIRE UN CHOIX DE SOCIÉTÉ.

1°) Il s'agit d'abord de savoir si les institutions mises en place par le Général-de-Gaulle et maintenues par Georges POMPIDOU, vont ou non être anéanties. Elles nous ont apporté ordre et stabilité politique. Elles nous ont permis notamment de surmonter les évènements de Mai 1968.

L'arrivée au pouvoir des Communistes remettrait tout en question. Un succès même très partiel des Réformateurs (sic) nous replacerait dans un régime du type IVème République, et nous nous souvenons de ce que cela veut dire.

2°) Il s'agit ensuite de maintenir les avantages sociaux que nous a donnés la Vème République.

Vous savez que les efforts du Gouvernement ont consisté à aider d'abord les plus défavorisés, c'est à dire les personnes âgées, les familles nombreuses, les petits salaires et les femmes dont le travail était mal payé.

POUR LES AGRICULTEURS :

- La protection sociale
- La Retraite Vieillesse
- L'I. V. D.
- L'Aide à l'aménagement des exploitations
- Le contrat "lait - viande" etc...

POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS :

- Assurance maladie améliorée sans augmentation des cotisations.
- Pensions calculées dans les mêmes conditions que le régime de la Sécurité Sociale.
- Assouplissement de la définition de l'inaptitude au travail, ce qui permet d'obtenir à 60 ans la pension due jusqu'à ce jour à 65 ans.
- Création de l'I. V. D. pour les commerçants et artisans, chefs d'entreprises âgés de 60 ans et cessant toute activité après 15 ans de service.

POUR LES TRAVAILLEURS :

- Revalorisation de la condition ouvrière par la mensualisation.
- Réforme du droit de licenciement.
- Formation permanente et intéressement, etc...

POUR L'ARMÉE :

Le budget des Armées, dont j'étais cette année encore le rapporteur, a permis d'aligner les soldes des militaires sur les augmentations des fonctionnaires civils avec lesquels ils sont désormais à parité du fait de la loi (art. 19 du statut général des militaires).

- Le rattrapage des 21 points prévu par la commission se terminera d'autre part au 1er Janvier 1974.

Si les socialo-communistes arrivaient au pouvoir, Monsieur MARCHAIS ayant dit qu'il supprimerait l'armée de métier, nous nous demandons ce que deviendraient les officiers, sous-officiers et officiers mariniers qui sont tous de carrière.

ANCIENS COMBATTANTS :

Si en 1962 un décalage s'est produit par suite d'une mauvaise application du rapport constant, depuis cette date nous avons veillé à ce que le rapport constant soit rigoureusement appliqué. Les augmentations des pensions des invalides ont depuis suivi le sort des traitements des fonctionnaires des catégories C et D.

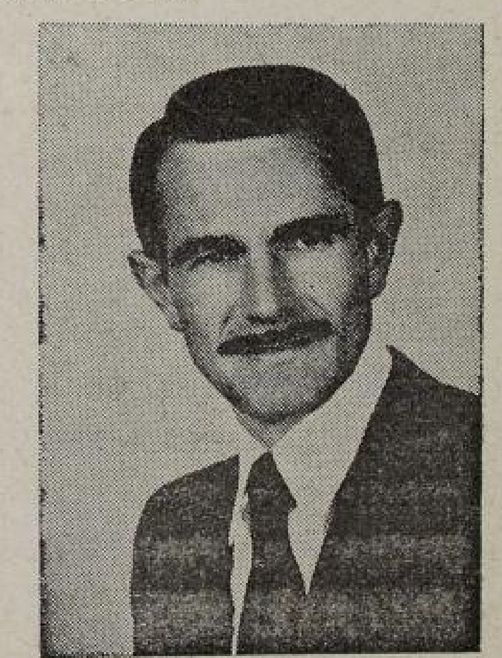
La délicate question de l'attribution de la carte de combattant aux Anciens d'Afrique du Nord (dont j'ai été un des premiers partisans) est en voie de recevoir une solution favorable. Une Commission a été créée pour étudier les conditions de l'attribution. Le Ministre des Anciens Combattants a présidé le 19 Janvier sa séance inaugurale.

3°) Il s'agit enfin et surtout de défendre notre régime de liberté et de ne pas nous laisser enfermer dans l'univers concentrationnaire que nous préparent les communistes.

Un coup d'œil sur les démocraties dites populaires nous permettent de nous rendre compte de ce qui nous attendrait si les socialo-communistes gagnaient les Élections. L'exemple de la malheureuse TCHÉCOSLOVAQUIE est là au besoin pour nous faire réfléchir.

EN RÉSUMÉ :

Il serait aberrant d'abandonner la route qui a été suivie depuis 1958 et qui a placé la France dans le peloton de tête des nations industrielles. Celle-ci doit conduire à l'instauration d'une société faite pour l'homme, dont la concertation et la participation lui donneront le droit d'en surveiller et d'en guider l'évolution. Et tout cela dans un climat de liberté.



Jean-Guy BRANGER
Maire de Surgères - Suppléant

ROCHEFORTAISES
ET ROCHEFORTAIS

S. O. C. E. A.

Vous vous souvenez que l'usine S. O. C. E. A. de Rochefort (alors SUD-AVIATION) a failli être fermée en Novembre 1967.

Grâce à mes interventions, tant auprès du Ministre des Armées que de Monsieur PAPON alors Directeur Général de SUD-AVIATION, le principe du maintien de l'usine m'avait été accordé. Depuis lors, grâce aux commandes de la Firme DASSAULT (que j'ai provoquées) et de l'armée, le plan de charge de travail de l'usine a été maintenu. Elle tourne actuellement dans des conditions normales. Ainsi a été sauvée la plus importante entreprise de Rochefort.

ÉCOLE TECHNIQUE DE L'AIR ET BASE 721

Je vous rappelle qu'en Août 1967, le commandement militaire avait pris la décision de transférer à ÉVREUX, dans une base devenue vacante par le départ des troupes Américaines, l'École Technique de l'Air et la Base 721.

J'ai fait rapporter cette décision, non sans peine. Bien plus, comme les installations actuelles devaient être abandonnées, il a été décidé la construction, sur la rive gauche de la Charente, d'une Base moderne ainsi que l'installation d'un Aérodrome civil.

Monsieur MESSMER, Premier Ministre, en est venu poser la première pierre le 21 Décembre dernier. Leur construction représente une dépense de plus de 20 milliards d'anciens francs, ce qui donnera du travail à nos ouvriers du Bâtiment pendant plusieurs années.

Ensuite, grâce à l'Aéroport civil, Rochefort deviendra la plaque tournante du tourisme régional. Cet Aérodrome civil facilitera l'implantation de nouvelles usines, ce qui donnera des emplois à la jeunesse de Rochefort et des environs.

HABITANTS DU CANTON DE COURÇON

Vous savez que je ne vous ai pas oubliés pendant la dernière législature, et que mes contacts avec vos Maires ont toujours été particulièrement confiants. C'est pourquoi j'ai été heureux d'obtenir la nationalisation du C. E. G. de Courçon, ce qui est d'ailleurs dans la ligne des projets du Gouvernement, qui a fait du budget de l'Éducation Nationale le premier de tous les budgets.

Je vous sais préoccupés par le problème de l'emploi. A la demande du Maire de Courçon, je suis déjà intervenu auprès du Préfet Régional pour lui exposer votre situation.

Je continuerai donc à appuyer l'action des Maires de votre canton comme d'ailleurs celle de tous les Maires de ma circonscription, pour résoudre leurs difficultés.

CITOYENNES ET CITOYENS

Depuis 5 ans que vous m'avez réélu, mon travail parlementaire a été intense.

J'ai déposé plusieurs propositions de loi, rédigé de nombreux rapports, posé des questions écrites et je suis intervenu tant à la Tribune de l'assemblée Nationale que dans les Ministères, pour les Anciens Combattants, les retraités civils et militaires, les officiers, sous-officiers, officiers mariniers, les agriculteurs, les commerçants et les ostréiculteurs.

Tout cela est bien connu de vous.

En souvenir du Général-de-Gaulle et pour soutenir le Président Georges POMPIDOU, c'est en toute confiance que je me présente à vos suffrages.

VIVE LA RÉGION DE L'AUNIS

VIVE LA RÉPUBLIQUE

VIVE LA FRANCE

Albert BIGNON

Député Sortant - Conseiller Général
Vice-Président de la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées
Président de l'Amicale des Parlementaires Anciens Combattants

SUPPLÉANT

Jean-Guy BRANGER

Maire de Surgères
Professeur à l'École de Laiterie de Surgères

Imp. R. Boismoreau - Rochefort